



## La Cour des comptes contre le modèle HLM

**Mercredi 23 février, la Cour des comptes a publié un rapport dans lequel elle livre des propositions pour loger les personnes les plus défavorisées. Ses recommandations sont entièrement tournées vers le matraquage des locataires en place : bail à durée déterminée, abaissement des plafonds, renforcement du surloyer. La CNL dénonce cette méthode qui stigmatise les locataires HLM et n'offre pas de réelles solutions à la crise du logement.**

La liste des propositions de la Cour des comptes frappe par sa ressemblance avec les idées traditionnelles de la commission européenne ou du lobby des propriétaires immobiliers sur le logement social.

La Cour propose la mise en place de baux de courte durée dans le logement HLM. C'est remettre en cause un progrès social important et au cœur du modèle HLM français : le droit au maintien dans les lieux pour les locataires. Ce droit au maintien dans les lieux est l'inverse de la précarité, c'est une conquête du mouvement des locataires qui permet aux habitants d'être sécurisés sur leur avenir résidentiel.

Face à la proposition d'abaisser les plafonds d'accès au logement social, la CNL rappelle qu'un couple d'enseignants ou d'infirmiers ne peut pas, le plus souvent, accéder aujourd'hui à un logement social. Un problème pour la mixité de nos quartiers mais une aubaine pour les promoteurs privés, qui voient là de jolies sources de profits.

Au moment où chacun constate que nos cités ont perdu en mixité sociale, la cour des comptes suggère de paupériser davantage le logement social. Si ces recommandations étaient appliquées, cela nuirait au pouvoir d'achat de nombreux locataires et au vivre ensemble dans nos quartiers.

**En définitive, les propositions de la cour des comptes conduisent à pointer du doigt les locataires HLM et surtout à détourner le regard des véritables problèmes. La France est incapable depuis des années de répondre à la demande car elle ne construit pas assez de logements HLM, faute de financements. Dans son livret de propositions « Priorité aux Habitants », la CNL demande des moyens importants pour le logement social et notamment l'augmentation des subventions directes de l'Etat.**

Pour connaître ces propositions en détails, [www.lacnl.com](http://www.lacnl.com)

**Rejoignez la CNL, soutenez notre action,  
signez notre pétition en ligne [Priorité aux habitants](http://Change.org) sur Change.org.**